

Communiqué de Presse

Paris, le 20 septembre 2012



Ageas France dévoile pour Patrimonia le premier produit de sa gamme Ageas Prévoyance : une solution pour les chefs d'entreprise qui assure la pérennité de leur société et protège leurs proches.

Développée en partenariat avec April Santé Prévoyance, la nouvelle gamme de prévoyance professionnelle d'Ageas France va proposer, à partir du 1^{er} octobre 2012, une solution innovante, modulable et évolutive.

→ Ageas Sérénité Manager : une protection « 4 en 1 »

Le contrat Ageas Sérénité Manager offre une couverture à la carte aux chefs d'entreprise. **Innovant par sa souplesse, il propose 4 modules à choisir à l'adhésion ou en cours de contrat, ensemble ou séparément.**

- >Module Homme clé
- >Module Protection Associés
- >Module Couverture d'emprunt
- >Module Prévoyance familiale

2 innovations incluses pour adapter son contrat à son entreprise

Pour accompagner les chefs d'entreprise dans l'évolution de leur société, Ageas Sérénité Manager **inclut dans son contrat 2 innovations** qui permettent au chef d'entreprise :

>**de modifier la répartition de ses capitaux** entre les différents modules tout en gardant le même capital global assuré.

>au cours des 5 premières années suivant l'adhésion au contrat, **d'augmenter le capital initialement souscrit de 50 %**, en une ou plusieurs fois, sous réserve de satisfaire à une simple déclaration d'état de santé.

Un contrat unique sur le marché

- ✓Adhésion sur **simple questionnaire de santé** pour les moins de 55 ans jusqu'à 300 000 €
- ✓**Réductions cumulables** (hors option Décès/IAD accidentel) : -20 % pour les dirigeants et les professions libérales et -40 % pour les non fumeurs
- ✓ **Pas d'exclusion de professions**
- ✓ **Pas de limitation sur les pathologies liées aux problèmes de dos** en cas d'arrêt de travail.
- ✓**Exonération**, pendant la durée de l'indemnisation, **du paiement des cotisations relatives à la garantie ITT**, en cas d'arrêt de travail indemnisé.

→ Ageas Sérénité Premium + : le contrat de prévoyance des professionnels indépendants

Ageas Sérénité Premium +, commercialisé à **partir de novembre 2012**, est un contrat dédié aux professionnels indépendants souscrit dans le cadre de la loi Madelin. Il offre une protection complète et évolutive pour maintenir leurs revenus, prendre en charge leur frais fixes et protéger leurs proches grâce à :

- >**La garantie Décès/Invalidité Absolue et Définitive (obligatoire)**
- >**Des garanties optionnelles pour un contrat sur-mesure** (arrêt de travail, frais généraux, doublement du capital en cas d'accident, rente éducation, Invalidité Permanente Partielle ou Totale).

Des services d'assistance gratuits en cas d'arrêt de travail

En plus de l'indemnisation financière, le contrat prévoit une prise en charge immédiate et gratuite en cas de coups durs : trajets en taxis, garde d'enfants à domicile, aide à la reconversion, réaménagement de locaux professionnels, soutien psychologique.

Des avantages distinctifs

- ✓ Une **sélection médicale allégée** avec une **simple déclaration de santé jusqu'à 49 ans et 300 € de capitaux**
- ✓ Des **réductions tarifaires par métier** : - 20 % pour les créateurs et repreneurs sur les 2 premières années sur certaines franchises
- ✓ Un **maintien des garanties** en cas de **changement de statut, cumul emploi retraite** et maintien de la garantie décès en cas de **cessation d'activité**
- ✓ Une **indemnité journalière forfaitaire supplémentaire** pour couvrir les frais annexes sans justification des revenus
- ✓ Une assistance « **protection juridique** » et un pack « **bonne route** »
- ✓ Une **indemnisation dès le 4^{ème} jour d'arrêt de travail en cas d'hospitalisation** en ambulatoire (inférieure à 24 heures) ou à domicile, plus avantageuse que la franchise « Maladie » habituellement appliquée
- ✓ Une **prise en charge des arrêts de travail liés au dos**

→ Des services à la disposition des CGPI et Courtiers

Pour commercialiser cette nouvelle gamme, les CGPI et Courtiers peuvent s'appuyer sur :

> **Un extranet dédié** pour suivre l'état d'avancement des adhésions de leurs clients et le détail des contrats (cotisations, garanties, prestations, etc...)

> **Un outil de tarification** pour réaliser une simulation **en temps réel**

> **Un site « Assurés »** dédié à leurs clients, accessible depuis le site Internet d'Ageas France, permettant d'accéder à toutes les informations les concernant, au détail de leur contrat, et d'effectuer eux-mêmes des modifications comme le changement d'adresse ou de RIB, déclarer un sinistre, consulter une FAQ en ligne et contacter Ageas Prévoyance en cas de besoin.

En janvier 2013, dès la mise en application de la nouvelle réglementation européenne sur le changement des tables de mortalité, Ageas France enrichira sa gamme de Prévoyance avec un contrat de Temporaire Décès.

Ageas est un groupe d'assurance international riche de plus de 180 années d'expérience et de savoir-faire. Classé dans le Top 20 européen de l'assurance, Ageas a choisi de concentrer ses activités sur l'Europe et l'Asie qui, ensemble, forment le plus grand marché de l'assurance au monde. Les activités d'assurance se répartissent en quatre secteurs opérationnels: Belgique, Royaume-Uni, Europe continentale et Asie. Elles sont menées par des filiales d'Ageas à 100% ainsi que par le biais de partenariats avec des institutions financières de référence et des distributeurs de renom dans le monde entier. Ageas est actif via des partenariats performants en Belgique, au Royaume-Uni, au Luxembourg, en Italie, au Portugal, en Turquie, en Chine, en Malaisie, en Inde et en Thaïlande; et par le biais de filiales en France, en Allemagne, à Hong-Kong et au Royaume-Uni. En Belgique, via AG Insurance, l'entreprise est le leader incontesté dans les segments vie individuelle et employee benefits, et se profile aussi comme acteur de référence en non-vie. Au Royaume-Uni, Ageas est le troisième assureur auto pour les particuliers et dans le segment 50+. Ageas emploie plus de 13.000 personnes et réalise un encaissement annuel de près d'EUR 18 milliards.

Ageas France

En France, Ageas France se consacre exclusivement à l'assurance de personnes. Spécialiste du patrimoine, Ageas France propose une gamme complète de produits destinée aux particuliers, aux professionnels indépendants et aux dirigeants d'entreprise. Son appartenance à un grand groupe d'assurance est un gage de sécurité. Ses 400 collaborateurs et ses réseaux partenaires assurent l'écoute nécessaire pour répondre aux attentes de ses clients : gestion du patrimoine, retraite individuelle ou collective, optimisation fiscale et prévoyance. Ageas France est Humain, Moderne et Pragmatique, en d'autres termes, proche de tous.

Contact Presse

Paulette Bennia : +33 (0)1 49 70 17 19
relations-presse@ageas.fr

Ageas France

Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 118.950.045,33 Euros RCS Paris 352 191 167
Siège Social : 1, rue Blanche 75009 Paris
Document à caractère publicitaire